



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique a l'egard des handicapés

Question écrite n° 1872

### Texte de la question

M. Bertrand Cousin attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les conclusions du rapport du professeur Held sur la situation des personnes handicapées, victimes d'un traumatisme crânien et sur l'absence de politique du handicap dans ce domaine spécifique. Il l'informe que, dans le Finistère, ce handicap touche plus de 600 personnes incapables d'autonomie, dont les trois quarts a charge de leur famille, et que ce chiffre s'accroît chaque année d'une cinquantaine de personnes. Il rappelle que ces atteintes spécifiques, qui touchent les fonctions dites « supérieures » de la personne humaine, n'ont pas en France de réponse institutionnelle, à de rares exceptions près. Il lui demande quelles sont les suites qu'elle entend réserver à la motion de l'Union nationale des familles de traumatisés crâniens, adoptée lors de son assemblée générale des 22 et 23 janvier dernier, sur ce fleau méconnu que constitue un handicap relativement nouveau.

### Texte de la réponse

On constate actuellement une demande importante de places en structures spécialisées dans l'accueil des personnes handicapées. Ce besoin trouve essentiellement son origine dans la conjugaison de facteurs structurels, comme la prolongation de la durée de la vie ou l'évolution rapide de notre société qui rend l'insertion plus difficile. D'une manière générale, le nombre actuel d'établissements (environ 5 200) et de places (environ 265 000) demeure encore insuffisant et le Gouvernement est très préoccupé par ce problème de l'accueil en structure spécialisée. Aussi, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, considère-t-il cette question comme prioritaire et a-t-il chargé ses services d'en faire une étude qui permettra de dégager les solutions possibles, en liaison avec les associations de personnes handicapées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Cousin Bertrand](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1872

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juin 1993, page 1530

**Réponse publiée le :** 12 juillet 1993, page 1997